

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Le COGESAF est inquiet et déçu des coupes du dernier budget provincial

Sherbrooke, le 22 mars 2016 — En cette Journée mondiale de l'eau, le Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF) manifeste son inquiétude et sa grande déception de l'annulation du crédit de 770 000\$ pour le programme de sensibilisation aux algues bleu-vert annoncé jeudi dernier à la présentation du budget provincial à l'Assemblée nationale du Québec par le ministre des Finances, Carlos Leitao. Cette annonce met une fin abrupte au programme Opération Bleu-Vert pour lequel 666 000\$ du montant étaient alloués à l'échelle du Québec.

Des impacts concrets sur le bassin versant de la rivière Saint-François

Le programme Opération Bleu-Vert permettait aux 40 organismes de bassins versants du Québec (OBV) de sensibiliser aux actions à mettre en place dans la lutte aux algues bleu-vert et de lutter contre le vieillissement prématuré des lacs depuis neuf ans.

L'impact de son abolition se traduit par une perte financière de 39 785\$, pour la prochaine année, pour le bassin versant de la rivière Saint-François. Cela qui implique une diminution directe de l'aide apportée aux partenaires comme les associations riveraines et les municipalités. Au fil des ans, ce financement a permis au COGESAF d'initier de nombreux projets et de supporter plusieurs initiatives du milieu : accompagnement financier des associations riveraines dans leur participation au Réseau de surveillance volontaire des lacs, mise sur pied du projet Sentinelle des lacs, accompagnement d'associations riveraines dans l'analyse et l'interprétation des données de qualité de l'eau et dans la recherche de solutions concrètes. De plus, il a permis la participation à diverses activités de sensibilisation aux algues bleu-vert, la mise sur pied d'un projet de standardisation des protocoles d'échantillonnage, réalisation de plans d'action pour différents bassins versants, la participation à un projet de modélisation de l'eutrophisation des lacs du bassin versant de la rivière Saint-François et bien d'autres projets.

Un mandat ambitieux, des moyens infimes

« Pour les OBV, l'abolition du programme Opération Bleu-Vert signifie qu'ils auront encore plus de difficulté à assurer le mandat qui leur est confié par le gouvernement et qu'ils remplissent déjà avec peu de moyen », soutient monsieur Desgagné, président du Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ). Ils doivent élaborer, mettre à jour, promouvoir et assurer le suivi de la mise en oeuvre d'un plan directeur de l'eau (PDE), un outil de planification regroupant les objectifs à atteindre et les actions à réaliser pour préserver la qualité de l'eau d'un bassin versant. « Seul le programme Opération Bleu-Vert permettait aux OBV de mettre en oeuvre quelques actions de leur PDE, ils se trouvent donc maintenant, plus démunis que jamais », affirme monsieur Desgagné.

Aussi, les équipes de travail seront nécessairement réduites dans certains organismes. « Les employés qui resteront à l'emploi seront d'autant plus surchargés et ne seront plus en mesure de mobiliser les partenaires pour réaliser des projets porteurs qui assurent la pérennité des ressources eau et le bien-être des communautés », assure monsieur Desgagné.

L'impact de l'abolition du programme sera d'autant plus grand que l'argent investi dans l'Opération Bleu-Vert servait de levier pour les projets sur le terrain. « Chaque dollar investi grâce à l'Opération Bleu-Vert était quadruplé par les investissements des partenaires », rappelle monsieur Desgagné.

Rappelons que Le COGESAF est un conseil de gouvernance participative regroupant les organismes publics, privés et communautaires des bassins versants de la rivière Saint-François et du fleuve Connecticut, afin de développer une approche de gestion intégrée de l'eau par bassin versant, dans une perspective de protection de l'environnement, d'aménagement et de développement durable du territoire. Selon la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection, il a pour «mission d'élaborer et de mettre à jour un plan directeur de l'eau et d'en promouvoir et suivre la mise en œuvre» (Article 14.2.a).

- 30 -

Pour information :

Stéphanie Martel
Directrice générale
(819) 864-1033 poste 21
cogesaf@cogesaf.qc.ca